

Grenoble, le 04 septembre 2006,



Eric LAVIS et Jean-Marc SIMON
Inspecteurs d'académie - inspecteurs
pédagogiques régionaux de sciences de la vie
et de la Terre
Myriam VIAL
Faisant fonction d'inspection

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de
sciences de la vie et de la Terre
des collèges publics et privés

S/C de Madame ou Monsieur le Principal
Madame ou Monsieur le Directeur

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale

Téléphone
04 76 74 70 60
Télécopie
04 76 74 70 55

Mél :
Eric.Lavis
@ac-grenoble.fr
Jean-Marc.Simon
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Adresse des bureaux
7, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble

Chère et cher collègue,

Nous espérons que des vacances reposantes vous ont permis de récupérer d'une année scolaire chargée. Nous vous communiquons par la présente quelques informations qui pourront servir de support à vos réflexions lors des réunions de rentrée. Nous vous invitons à consulter, en parallèle, le courrier que nous adressons aux professeurs de SVT en lycée, disponible sur le site académique à la rubrique "inspection" :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/inspe/index.htm>

Vous souhaitant la rentrée la plus sereine possible, nous vous adressons, chère ou cher collègue, nos salutations les plus cordiales.

Eric Lavis

Jean-Marc Simon

Myriam Vial

CONFERENCES SCIENTIFIQUES

1. L'association des professeurs de biologie géologie, le muséum d'histoire naturelle de Grenoble et l'inspection pédagogique régionale de SVT organisent une conférence :

BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Patrick BLANDIN

Mercredi 18 octobre 2006 de 14 heures à 18 heures

Amphithéâtre de l'IUFM de Grenoble

Patrick Blandin est ancien élève de l'École normale supérieure, Agrégé de sciences naturelles, Docteur d'État es Sciences, lauréat de l'Académie des sciences, Professeur au Muséum national d'histoire naturelle, Directeur du laboratoire d'écologie générale, Directeur adjoint de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité, Directeur de la Grande galerie de l'évolution.

2. Dans le cadre du programme "Effet de serre – effet de société", la communauté de communes de l'agglomération grenobloise (Métro), les associations de professeurs (APBG, UDPC, APHG, APSES...) et le rectorat de Grenoble organisent une journée de conférences :

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Mercredi 29 novembre 2006 de 8 heures 30 à 17 heures

Amphithéâtre Weil, domaine universitaire de Grenoble

Matinée à destination des scolaires (8 heures 30 à 11 heures 30) :

- Ouverture par Jean Sarrazin, Recteur de l'académie de Grenoble
- Présentation par des élèves de première scientifique d'un **travail de recherche sur le réchauffement climatique conduit en travaux personnels encadrés**
- **Le réchauffement climatique**
Conférence de Monsieur André Berger, Professeur à l'Université catholique de Louvain la Neuve (Belgique), Membre de l'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux Arts (Belgique), Membre de l'Académie des Sciences (France)

La matinée s'adresse à :

- 25 classes (ou groupes d'élèves) de 3^{ème}, 2^{de}, 1^{ère}, Terminale d'établissements de l'agglomération grenobloise accompagnées de leur(s) enseignant(s). Les établissements candidats s'engageront à préparer la venue des élèves dans le cadre des enseignements disciplinaires ou interdisciplinaires (thèmes au choix, TPE).
- 150 enseignants (sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la Terre, histoire géographie, sciences économiques et sociales).

Après-midi à destination des enseignants (14 heures à 17 heures) :

Trois conférences assurées par des universitaires grenoblois :

- **Changement climatique :**
Marie-Antoinette Mélières, maître de conférences, Laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'Environnement de Grenoble, Responsable scientifique de la rubrique "Climat" du site internet "les dossiers du CNRS"
- **Face aux risques de changements climatiques et d'épuisement des sources fossiles, quelles stratégies énergétiques réalistes ?**
Jean-Marie Martin-Amouroux, ancien directeur de recherche au CNRS.
- **Filières énergétiques et choix technologiques : vers la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre**
Roland Vidil, Directeur de l'INP Grenoble/ENSIEG.

L'après-midi s'adresse, sur inscription, aux enseignants du premier et du second degrés (tous champs disciplinaires), aux étudiants, aux élèves et, plus généralement, à toute personne intéressée.

Les modalités d'inscription (matin et/ou après-midi) seront précisées ultérieurement. Une trentaine de professeurs de l'ensemble de l'académie pourront être convoqués par la délégation académique aux actions de formation (DAAF), par l'intermédiaire des relais EEDD d'établissement. Pour les autres participants, une invitation sera adressée à l'ensemble des collèges et lycées sous couvert du chef d'établissement.

PROGRAMMES ET ENSEIGNEMENTS

Le **BO HS n°5 du 25 août 2005** (<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs5/default.htm>) fournit les programmes de cinquième et quatrième.

Téléchargement des programmes :

- cinquième : ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/hs5/annexe3_1.pdf
- quatrième : ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/hs5/annexe3_2.pdf

Plus généralement, vous trouverez sur le site de la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) les références de tous les programmes en application cette année en SVT :

<http://eduscol.education.fr/D0018/>

Le nouveau programme de 5^{ème} est mis en application dès la présente année scolaire. Le programme de quatrième sera mis en application à la rentrée 2007.

Les thèmes de convergence, définis par le **BO HS n°5 du 25 août 2005** entrent également en application en classes de 6^{ème} et de 5^{ème}. Les documents d'accompagnement qui les concernent seront mis en ligne prochainement sur le site de la DESCO. Un DVD plus complet sera édité en fin d'année 2006.

Téléchargement au format pdf : <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/hs5/annexe5.pdf>

Les thèmes de convergence seront mis en œuvre progressivement sur l'ensemble des niveaux du collège. Les six thèmes choisis font partie de sujets fréquemment traités dans les médias et auxquels les élèves sont ou seront confrontés. Fédérateurs, ils recouvrent de larges domaines de connaissances dans lesquels la juxtaposition des savoirs ne peut suffire à en saisir toute la complexité. Seule une approche collaborative de plusieurs champs disciplinaires permet d'en comprendre les enjeux. Ils ne doivent pas faire l'objet d'un enseignement spécifique, les notions abordées étant contenues dans les programmes. Les liens vers chacun des thèmes de convergence y sont d'ailleurs explicitement signalés. Une concertation sera indispensable pour choisir les thèmes traités et envisager les modalités de la convergence (complémentarité des approches disciplinaires, partage éventuel de supports communs, problématique, aspects temporels, évaluation). Les thèmes de convergence ne remplacent pas les itinéraires de découverte.

La réflexion sur la mise en œuvre du nouveau programme de cinquième et des thèmes de convergence pourra être conduite lors des séances des réseaux pédagogiques de proximité, ainsi que lors de stages de formation continue (voir ci-dessous).

Vous pourrez vous reporter au courrier de la rentrée 2005 concernant :

- les programmes des classes de SEGPA ;
- l'enseignement des SVT pour les élèves de 3^{ème} suivant le module de découverte professionnelle 6 heures ;
- les élèves inscrits en 3^{ème} à l'option facultative de découverte professionnelle 3 heures.

La circulaire "Préparation de la rentrée scolaire 2006" du BO n°13 du 31 mars 2006 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/13/MENE0600903C.htm>

- rappelle les principaux changements de programmes ;
- annonce la création d'une **note de vie scolaire trimestrielle**, de la sixième à la troisième, prise en compte au diplôme national du brevet ;
- annonce la mise en place, au sein des établissements scolaires, du **conseil pédagogique**, ainsi que ses missions ;
- renforce l'importance des **projets d'établissement** ;
- annonce le **socle commun des connaissances et des compétences** (voir ci-après) ;
- rappelle l'**importance des TIC**, notamment du B2i, dont "*la généralisation ... prépare sa prise en compte dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB)*".

Socle commun de connaissances et de compétences

Le **BO n° 29 du 20 juillet 2006** (<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm>) officialise les contenus du **socle commun de connaissances et de compétences**.

La mise en œuvre concrète de ce socle concernera aussi bien les enseignements que les différents dispositifs d'accompagnement des élèves (évaluations diagnostiques en 6^{ème}, programmes personnalisés de réussite éducative, aide au travail personnel, heures de vie de classe...). Une réflexion devra être conduite à ce sujet dans les établissements, notamment dans le cadre du conseil pédagogique.

Le socle "*ne se substituera pas aux programmes de l'école primaire et du collège. Il définira ce qu'aucun élève ne doit ignorer à la fin de la scolarité obligatoire et qui est indispensable, selon la loi, pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société*" ;

S'agissant d'une priorité du programme de travail des corps d'inspection de l'académie de Grenoble, des informations plus précises vous seront transmises dans les prochaines semaines.

Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)

Après une expérimentation au cours de l'année 2005-06, les PPRE ou programmes personnalisés de réussite éducative sont généralisés à compter de la présente rentrée scolaire à la fois à l'école et au collège. La circulaire précisant les modalités de leur mise en œuvre est parue au **BO n°31 du 31 août 2006 page 1602** (ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2006/31/31_v1.pdf). La classe de 6^{ème} sera privilégiée en 2006-07.

Les PPRE sont destinés à prévenir ou à accompagner les élèves en grande difficulté, c'est-à-dire à ceux pour lesquels il existe un fort risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle et définies dans le socle commun. La mise en place d'un tel dispositif renforce l'importance des évaluations pratiquées à l'entrée en sixième et de la liaison CM2-6^{ème}, car elles participeront de manière évidente à l'identification des élèves concernés. Les difficultés prises en compte relèveront prioritairement du français, des mathématiques et des langues vivantes, mais toutes les disciplines auront vocation à contribuer à les lever. Les PPRE pourront intervenir à tout moment de la scolarité pour une durée adaptée aux besoins de ces élèves ; l'objectif étant d'éviter un redoublement ou de l'accompagner. Une fois les élèves et leurs difficultés identifiés, l'équipe pédagogique, sous la houlette du professeur principal, définit un plan d'actions cohérentes destinées à leur procurer une aide individualisée et spécifique. L'évaluation occupe une place centrale dans ce dispositif. Des indicateurs devront d'ailleurs être définis pour en mesurer l'efficacité. De même, la communication est essentielle au sein de la communauté scolaire, mais aussi auprès des familles et des élèves concernés et dont l'adhésion est requise pour garantir son efficacité.

Afin d'aider à leur mise en œuvre, des ressources en ligne sont disponibles sur le site Eduscol :

http://eduscol.education.fr/D0072/PPRE_experimentation.htm .

Activités concrètes

Vous êtes certainement, comme nous, convaincu des apports essentiels des sciences de la vie et de la Terre dans la formation des élèves du collège. Face à la complexité du monde qui nous entoure et au caractère abstrait de certaines notions, le recours à l'étude de supports concrets est indispensable. Il permet, outre l'atteinte des objectifs notionnels des programmes, de poursuivre des objectifs méthodologiques et techniques qui ne concernent, pour certains, aucune autre discipline (dissection, observation microscopique, ...). Lorsque les conditions le permettent (salle spécialisée et moins de 24), une priorité absolue doit être donnée à la mise en œuvre, si possible à chaque séance, d'activités concrètes qu'il faudra faire apparaître très clairement dans le cahier de textes de la classe afin de rendre compte des efforts horaires consentis pour la formation scientifique et méthodologique des élèves dans la discipline. La prise en compte, pour quatre points, de l'évaluation des capacités expérimentales à l'écrit du baccalauréat de la série S impose une formation en amont.

ÉQUIPEMENTS DES LABORATOIRES (établissements publics)

Le guide d'équipement en collège (édition octobre 2000) est toujours consultable et téléchargeable sur le site internet de la direction de l'enseignement scolaire :

http://www.eduscol.education.fr/D0036/r_coll.htm

L'intérêt expérimental des interfaces portables d'acquisitions assistées par ordinateur ("ExAO portable") n'est plus à démontrer. Nous souhaitons insister sur la nécessité d'un nombre suffisant de dispositifs pour permettre non plus seulement la présentation d'une expérience mais également la mise en activité, avec tâtonnement, des élèves. Les derniers mois ont vu se diversifier les offres des différents fournisseurs. Les demandes d'équipement, conjointes SVT-SPC, doivent être adressées, sous couvert du chef d'établissement, au conseil général. La réponse de ce dernier varie d'un département à l'autre, mais la tendance semble être à un équipement de base, de l'ordre de une à trois interfaces. Nous préconisons un équipement, dans une des salles de SVT (et de SPC) de quatre postes informatiques et ExAO plutôt que l'utilisation d'une salle multimédia collective. L'informatique et l'ExAO, comme le microscope, doivent être disponibles pour une utilisation ponctuelle, notamment lors d'activités en ateliers ou mosaïques.

Dans tous les cas, rédigez un dossier argumenté.

UTILISATION DES TICE en SVT

En cohérence avec le chantier TICE académique, nous ferons porter nos efforts sur les axes suivants :

- Généralisation de l'utilisation d'un nombre minimum d'outils logiciels (tableur, Mesurim, Sismolog, Phylogène, équilibres alimentaires, ...) et de ressources internet à chacun des niveaux du collège. Vous en trouverez un inventaire réalisé de 2004 à 2006, pour les classes de collège et lycée par différentes académies dans le cadre du SCHENE (SCHéma d'Edition Numérique pour l'Enseignement) à l'adresse :

<http://www2.educnet.education.fr/sections/svt/multi/schene>

- Implication forte dans les apprentissages et la validation des compétences du brevet informatique et internet (B2i), en cohérence avec la circulaire "Préparation de la rentrée scolaire 2006" citée plus haut.

Pour aider à la gestion du B2i dans les collèges, l'académie de Grenoble met à disposition des établissements une application centralisée. Cette application, *GiBii*, permet l'organisation et la validation des compétences du B2i avec une grande souplesse. Elle est accessible sur un site sécurisé par un compte propre à chaque établissement. Elle permet un suivi de chaque élève sur l'ensemble de son parcours en collège.

L'ouverture du compte sur cette application centralisée se fait par simple demande.

Des chargés de mission d'aide à l'inspection pourront informer et accompagner les équipes désireuses de mettre en place la validation des compétences du B2i. Votre principal connaît les démarches à mettre en œuvre. Les sciences de la vie et de la Terre ne peuvent pas se tenir à l'écart de cette validation, notamment parce que l'usage des TIC est incontournable en sciences et pour préparer les élèves à l'évaluation des capacités expérimentales de la classe de terminale scientifique (tableur, base de données, simulation, graphisme, ... et ExAO).

- Généralisation de l'utilisation de l'expérimentation assistée par ordinateur (ExAO) dans les niveaux et chapitres qui le permettent, notamment en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, conjointement à l'effort d'équipement des différents conseils généraux.

Présentation d'outils et d'usages :

Si, notamment à l'issue d'une réunion de réseau de proximité, vous souhaitez que soit organisée, sur votre secteur géographique et pour les enseignants de plusieurs établissements, une présentation de quelques logiciels et sites utilisables en SVT au collège, vous pouvez nous contacter en précisant les niveaux et les outils qui vous intéressent de connaître.

Liste de diffusion :

La liste de diffusion est désormais l'outil privilégié d'échanges et de mutualisation. Outre les communications institutionnelles, elle s'est enrichie d'informations scientifiques et de réflexions pédagogiques concernant aussi bien les lycées que les collèges. Nous vous incitons vivement à vérifier qu'un membre au moins de l'équipe d'établissement est inscrit à cette liste et consulte régulièrement sa boîte à lettres. Pour s'inscrire à titre individuel :

1. Se connecter à l'adresse : <http://listes.ac-grenoble.fr/wws/info/labos-svt>
2. Cliquer sur "abonnement" et suivre les instructions.

Votre abonnement vous sera signalé ultérieurement par mél. Vous pourrez dès lors envoyer et recevoir des messages sur la liste de diffusion dont l'adresse est : labos-svt@listes.ac-grenoble.fr

ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE ET TRAVAIL PAR PROJET

La suppression des TPE en classe de terminale et leur évaluation au baccalauréat comme épreuve anticipée facultative en fin de 1^{ère} amènent à accorder plus d'importance encore aux phases d'apprentissage conduites dans les années précédentes afin de préparer au mieux les élèves :

- Itinéraires de découverte : les inspecteurs de toutes les disciplines rappellent leur attachement à leur mise en œuvre en 5^{ème} et 4^{ème}.
- Une importance particulière doit être accordée à la partie E du programme de 3^{ème} (très largement mise en œuvre, de manière efficace, dans tous les collèges) et les thèmes au choix de 2^{de} (plus inégalement traités). Nous vous incitons à discuter la manière de les aborder et de les accompagner lors de réunions de concertation sur la liaison collège – lycée.
- Chaque fois que cela est possible, une réflexion devrait être conduite en équipe pédagogique (dont documentalistes), avec l'appui des personnels de direction, sur la mise en cohérence des différentes approches. Elle permettra de travailler en commun avec des champs disciplinaires particulièrement concernés, qu'il s'agisse des contenus abordés ou des méthodes (histoire géographie, éducation civique, sciences physiques et chimiques, français, ...).

En itinéraire de découverte et dans la partie E du programme de troisième, nous vous incitons à privilégier des thèmes concernant la santé, l'environnement et le développement durable.

LIAISONS ECOLE – COLLEGE ET COLLEGE – LYCEE

Voir le courrier 2005-2006

Le BO HS n°5 du 25 août 2005 fournit, avec les programmes de cinquième et quatrième, une introduction commune à l'ensemble des disciplines scientifiques :

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/hs5/annexe1.pdf>

Cette introduction commune insiste sur la "démarche d'investigation". La description de la mise en œuvre de cette démarche (page 3) doit nous rassurer totalement puisqu'elle se rapproche de celle que nous mettons en œuvre depuis maintenant presque deux décennies...

Le choix d'une situation - problème par le professeur :

L'appropriation du problème par les élèves :

La formulation de conjectures, d'hypothèses explicatives, de protocoles possibles :

L'investigation ou la résolution du problème conduite par les élèves

L'échange argumenté autour des propositions élaborées :

L'acquisition et la structuration des connaissances

L'opérationnalisation des connaissances

Cette introduction commune est l'occasion de rapprocher, avec nos collègues des autres disciplines scientifiques, nos pratiques pédagogiques.

Les séances de RPP devraient être l'occasion de discuter la mise en œuvre effective de cette démarche et la collaboration avec nos collègues.

PPRE – PRISE EN COMPTE DES ELEVES EN DIFFICULTES - PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

Le travail réalisé depuis de nombreuses années en SVT sur les compétences et sur les apprentissages (avec ou sans fiches méthodologiques) est une réponse partielle à la difficulté d'accompagner spécifiquement les élèves qui, pour une raison ou pour une autre, rencontrent des problèmes de compréhension, de maîtrise des notions, de rapidité, ... Nous souhaitons poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre d'activités différenciées en fonction des élèves et de leurs aptitudes. Comme l'an dernier, elle pourra constituer un des thèmes abordés lors des séances des réseaux pédagogiques de proximité, des concertations sur les liaisons et des réunions d'équipes lors de nos inspections.

FORMATION CONTINUE

Devant les retours très positifs et la grande qualité du travail réalisé, les réseaux pédagogiques de proximité (RPP), initiés en 2004-2005 et généralisés en 2005-2006, continuent cette année. Comme l'an dernier, un rapprochement avec le(s) lycée(s) du secteur a parfois été souhaité par les collègues de collège. Nous sommes particulièrement favorables à cette liaison collège - lycée qui ne peut que faire progresser les pratiques.

Un formateur–animateur organisera avec vous la mutualisation de ressources et d'expériences.

Nous souhaitons l'inscription d'au moins un professeur par établissement. La répartition par secteurs géographiques sera effectuée après les inscriptions.

Les RPP sont ouverts aux professeurs des collèges privés sous contrat selon des modalités qui seront précisées aux directrices et directeurs.

Cette année, les inscriptions, ouvertes en juin, seront possibles **jusqu'au 15 septembre 2006 (délai de rigueur)** sur le site <http://www.ac-grenoble.fr/daaf/>

Stages proposés en collège en 2006-2007

http://www.ac-grenoble.fr/daaf/paf/2006-07_doc_complet_liste_actions.pdf (page 18 extraite ci-dessous)

DAAF : Science de la vie et de la terre (SVT)

06A0080309 R2P2- SVT : RPP

18179 MODULE D'INSCRIPTION

06A0080311 HISTOIRE DES SCIENCES (CLG + LYC)

18193 HISTOIRE DES SCIENCES (07-26)

18194 HISTOIRE DES SCIENCES (73-74)

06A0080312 SVT : ACTIVITES PRATIQUES (6EME - 5EME)

18195 ACTIVITES PRATIQUES - REFLEXION PEDAGO. (07-26)

18196 ACTIVITES PRATIQUES - REFLEXION PEDAGO. (38)

18197 ACTIVITES PRATIQUES - REFLEXION PEDAGO. (73-74)

06A0080313 SVT : IMMUNOLOGIE EN COLLEGE

18198 IMMUNOLOGIE EN COLLEGE (07-26)

18199 IMMUNOLOGIE EN COLLEGE (38)

06A0080314 SVT : CLASSIFICATION ET RESSOURCES

18200 SVT : CLASSIFICATION ET RESSOURCES

06A0080315 SVT : APPRENDRE - EVALUER

18202 ECRIRE POUR APPRENDRE / EVALUER POUR PROGRESSER

06A0080316 SVT ET EEDD : APPROCHE SCIENTIFIQUE

18204 SVT ET EEDD : APPROCHE SCIENTIFIQUE

06A0080317 SVT : AIDE INDIVIDUALISEE (3EME /2DE)

18206 SVT : AIDE INDIVIDUALISEE (3EME /2DE)

ACTIONS EDUCATIVES ET VALORISATION DES SCIENCES

Veillez vous reporter à notre courrier de rentrée 2004 pour les informations relatives à l'éducation à l'environnement pour un développement durable, l'éducation à la santé et à la sexualité, le rallye sciences et la fête de la science :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/inspe/RentreeSVTCol04.PDF>

MODALITÉS D'INSPECTION

L'inspection individuelle se fonde sur l'observation d'une séance et sur l'examen de traces de l'activité globale de l'enseignant (fiches de préparation, cahier de textes, actions dans l'établissement, ...) et de l'élève (cahier ou classeur, carnet d'expériences, ...). Nous donnons ci-après quelques indications sur le déroulement de l'inspection et sur les documents susceptibles de faciliter l'observation et de servir de support à la réflexion conduite au cours de l'entretien et/ou de la réunion d'équipe.

Nous tenons à rappeler qu'une inspection ne vise en aucun cas à vérifier la réalisation d'une séance conforme à un modèle. Lors de notre observation, nous nous attachons à repérer, au travers de la mise en activité des élèves et de la production de traces écrites individuelles variées, l'acquisition des connaissances et compétences du niveau observé.

Documents à remettre à l'inspecteur au début de l'inspection :

Concernant la classe observée :

- Le **cahier de textes de la classe**, comprenant le texte des devoirs surveillés avec la date de réalisation, et mettant en évidence les activités pratiques ;
- Si possible, une copie des sujets de devoirs surveillés ;
- **Deux classeurs ou cahiers d'élève**, si possible de qualités différentes...

Concernant l'activité générale de l'enseignant :

- **Fiche individuelle d'inspection** : la partie relative aux activités personnelles et aux stages suivis peut être fournie sous forme d'une annexe. Un fichier informatique vierge a été adressé à tous les établissements.
- Tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail en **IDD**, dans la **partie E** du programme de troisième, les **thèmes de convergence**.

Concernant l'établissement :

- Tout document relatif à l'implication du professeur ou de l'équipe dans des actions liées au **projet d'établissement**.

Organisation de l'entretien :

L'analyse de l'activité de l'enseignant est structurée à partir de la circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997 (BOEN n°22 du 29 mai 1997) précisant les "missions du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel" et de son opérationnalisation en SVT réalisée par Guy Ménant (<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/insp.htm>).

En particulier seront discutés les aspects suivants :

- Mise en activité des élèves (nature et conditions de réalisation) ;
- Place faite, dans certaines séances, à l'autonomie des élèves ;
- Traces écrites correspondantes dans le cahier-classeur ;
- Maîtrise de la langue (écrit et oral) ;
- Évaluation des capacités expérimentales ;
- Adéquation entre évaluation sommative et apprentissage ;
- Prise en compte, pendant les séances de travaux pratiques, des **élèves en difficultés** (travail individualisé).

Nous vous invitons à consulter notre courrier de rentrée 2003 pour y retrouver les réflexions relatives aux fiches de travaux pratiques et à la trace écrite de l'élève.

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/inspe/RentreeSVTLyc03.PDF>

RESPONSABILITES D'INSPECTION

Dominique Rojat, Inspecteur général de l'éducation nationale, aura à nouveau notre académie en responsabilité pour la présente année scolaire.

Secteur géographique	IA-IPR à contacter
Ardèche – Drôme	Eric.Lavis@ac-grenoble.fr Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60 Mobile professionnel : 06 12 37 07 47
Isère	Jean-Marc Simon (bassins Agglomération, Nord Isère et Grésivaudan) et Éric Lavis (bassins Agglomération, Isère rhodanienne, centre Isère, Alpes Isère)
Savoie – Haute-Savoie	Jean-Marc.Simon@ac-grenoble.fr Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60 Mobile professionnel : 06 22 16 12 47

Eric Lavis ayant à consacrer une partie de son service à la fonction de coordonnateur des IA-IPR de l'académie, nous serons secondés par Myriam Vial, professeure agrégée au lycée Edouard Herriot de Voiron, qui fera fonction d'inspection sur l'ensemble de l'académie et par trois chargés de mission : Guy Rampon, (professeur agrégé au lycée Triboulet de Romans) pour le secteur Drôme-Ardèche, Hélène Durand (professeure agrégée au lycée Pierre du Terrail de Pontcharra) et Daniel Devallois (professeur agrégé au lycée Madame de Staël de Saint-Julien en Genevois) pour les secteurs Isère-Savoie-Haute Savoie.

Comme chaque année, nous tenons à remercier ceux d'entre vous qui, en plus de leurs charges habituelles, acceptent de s'investir au service de la discipline en répondant favorablement à nos sollicitations : accompagnement d'enseignants débutants (stagiaires, contractuels), formation continue, animations pédagogiques, jurys d'examens et concours (en particulier le concours de recrutement des professeurs des écoles), groupes de travail sur les TICE, l'EEDD, la santé, la sexualité, rallye sciences, fête de la science, ... Que ces collègues sachent que leur engagement est pour beaucoup dans l'excellente qualité de la formation des élèves en sciences de la vie et de la Terre dans l'académie et contribue fortement à la dynamique de la discipline.

Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre
Académie de Grenoble